

# Les étapes de l'accompagnement personnalisé

Extrait d'un article de Chantal BLANCHAR Professeur et formatrice, académie de ROUEN in Cahier d'éducation et devenir n°6 – Décembre 2009 « L'accompagnement dans tous ses états »

## 1 - L'accueil : il a deux fonctions

- rassurer l'élève (besoin d'automatiser le contexte, de parvenir à gérer les émotions)
- expliciter, faire la clarté sur les demandes des équipes pédagogiques,

Les élèves souffrent de nos silences, qui fabriquent malentendus et échec scolaire...

Nous procédons trop par évidences. Nous devons au contraire systématiquement clarifier nos attentes ou nos exigences :

- Celles de la vie scolaire (gestion des retards, des absences, comportement...)

Celles des disciplines :

- clarifier les attentes des collègues, discipline par discipline,
- expliciter la notion de « travail personnel »
- désigner clairement la nature du travail à faire (de façon à éviter le « pas dit, pas fait »)

Cet accueil peut être collectif et/ou sous formes d'entretiens individuels (avec si possible les parents). Il est possible également de réunir des petits groupes d'élèves avec les enseignants et le CPE.

## 2 – Le repérage ( = garantie de la réussite de l'accompagnement : de son acuité dépend l'efficacité de l'aide apportée)

S'effectue à 2 niveaux :

- Repérage des élèves en difficulté
- Repérage des difficultés des élèves en difficulté. Cela nécessite d'établir une typologie des difficultés (modes d'apprentissage, méthodes de travail.)

### Plusieurs enjeux :

#### Quand faire le repérage ?

Lorsque ce repérage se fait à l'occasion du conseil de classe du 1er trimestre, c'est trop tard.

Il est difficile de fixer une date précise : les enseignants n'ayant pas les élèves un même nombre d'heures / disciplines, ils ne peuvent avoir la même perception des difficultés au même moment. Néanmoins, les expériences montrent que le faire avant les vacances de la Toussaint peut être porteur. A ce moment, il y a assez d'informations pour initier un profilage un peu pertinent... qu'il faudra affiner !

Ce repérage doit être évolutif, d'où la nécessité d'une grande vigilance, d'une volonté régulatrice.

#### Les outils du repérage.

Les copies des élèves

Les propos des élèves, mais...les élèves ne sont pas toujours propriétaires de leurs difficultés « Monsieur untel, professeur de telle discipline, m'a dit que je ne suis pas bon dans cette discipline... » ou n'en sont pas conscients.

-Les comportements scolaires, mais...problème de lisibilité des symptômes.

-Les propos des collègues, d'où nécessité de croiser les informations avec les observations personnelles.

#### Quelle appropriation l'élève va-t-il faire du diagnostic réalisé par l'enseignant ? II

faut aider l'élève à être conscient de ses difficultés et le conforter dans sa capacité de progrès.(Pratiquer l'autodiagnostic et le confronter à celui des professeurs ). La manière dont on présente l'aide est déterminante pour favoriser ou non l'adhésion de l'élève à l'accompagnement. Cette phase d'appropriation des difficultés **et** de l'aide fait l'objet d'un dialogue « inaugural » si possible en présence de la famille.

#### Qui repère ?

Le repérage est une démarche collégiale, de l'établissement :

Le repérage doit être fait **collectivement** : croiser les regards des personnels (profs, CPE, infirmière..., et des parents)

Cela évite l'arbitraire d'un regard monoculaire (disciplinaire ou vie scolaire par exemple)

C'est un levier formidable de persuasion, pour que l'élève accepte l'accompagnement. (Les élèves aiment que des adultes –en nombre - s'intéressent à eux.)

Cela dilue la responsabilité de la désignation de la difficulté scolaire (permet d'éviter qu'un professeur soit le « méchant » qui stigmatise) **Plus le repérage est collégial, plus l'accompagnement est individualisé et efficace.** (Le ciblage est plus précis, beaucoup mieux ajusté aux besoins personnels de l'élève). Un repérage collégial rend seul possible un travail sur des compétences transversales, qui défaille, pénalisent l'élève dans toutes les matières. (Beaucoup d'élèves ont des problèmes pour « faire des liens », or chaque enseignant fait appel à la mise en liens => difficultés d'apprentissage).

**3- La mise en oeuvre** d'un accompagnement devrait résoudre la rencontre paradoxale de la souplesse, (modularité des contenus, contextualisés aux besoins de l'établissement) et de la rigidité (invariants d'une démarche, commune aux établissements). Le cadre gagne à être ferme (fermeté des objectifs et des visées, l'accompagnement étant tout sauf une récréation) ; à l'intérieur, il faut de la souplesse, afin d'éviter des routines qui désignent. ( effet pervers du dispositif, de la coquille vide).

L'accompagnement devrait rester polyvalent, multiforme et vivant, littéralement « palpitant ». Dans sa mise en œuvre, il faut prioriser les besoins de l'élève avec lui, voire même, lui laisser fixer ses priorités. Il faut choisir ensuite quelques objectifs précis, à court puis à long terme. ( A réguler, lors de bilans d'étape).

Il est nécessaire d'établir, dans l'établissement, une règle de fonctionnement collective (éviter redondance et concurrence des modalités, en pensant soigneusement les contenus)

- Comment nommer précisément la démarche d'accompagnement ? Baptiser une action pour favoriser un consensus dans la représentation que les équipes se font de l'accompagnement.
- Faut-il associer plusieurs statuts ?
- Le référent sera-t-il assigné ou sera-t-il choisi ?
- L'élève, doit-il connaître son référent ? ( ce n'est pas obligatoire, une décentration peut être utile).
- Les adultes doivent-ils choisir leur domaine d'accompagnement ? (cela semble vraiment préférable)

Modalités : accompagnement collectif (petits groupes) ou individuel (tutorat) ?

Calendrier : la manière dont on pense le temps donne du sens. Ce calendrier doit tenir compte des conseils de classe, des réunions parents / professeurs, de l'orientation...L'analyse de l'accompagnement permet de redéfinir les objectifs.

Problème temporel : faut-il casser le rituel horaire ? (penser un temps d'accompagnement seulement adapté aux contenus et à la capacité de concentration de l'élève ?).

**4- L'évaluation** de l'accompagnement:

- autoévaluation de l'élève (porte folio) qui donne du sens à l'action
- nécessité d'accompagner les accompagnateurs : Nécessaire décentration, réflexivité sur les pratiques, indispensables bilans d'étape (les professeurs font le point, échangent, lors de pauses réflexives).

Constat : les élèves progressent lorsqu'ils pensent qu'ils ont devant eux des professeurs capables de les accompagner et que les professeurs eux-mêmes sont persuadés qu'ils peuvent aider les élèves.

**5- Le désétayage** = Il survient en aval de l'aide mais *se prévoit en amont* (il faut anticiper les conditions du désétayage pour éviter toute rupture brutale). Moment sensible du retrait de la béquille, où on laisse l'élève aller seul, sans aide : ce qui soulève la question de sa prise d'autonomie. Il convient en effet de ne pas avoir une politique inflationniste d'aide qui réponde à une demande toujours plus pressante et instrumentalisée des élèves. L'accompagnement le plus réussi est celui qui peut disparaître !)

**Il faut clarifier en amont la représentation que l'élève se fait de l'aide** : plus l'aide satisfait à ses yeux des besoins immédiats et ponctuels et vise seulement à acquérir de bonnes notes (instrumentalisation), plus le désétayage sera difficile et douloureux. Il est préférable d'agir plus durablement sur la relation de l'élève avec l'apprentissage et de consolider des compétences.

Pour l'aider à devenir autonome, il faut :

- adopter la position du « maître ignorant », apprendre à se taire, à ne pas dire à sa place ,

- lui laisser le temps de chercher,
- ne pas se demander « que puis- je faire pour l'aider ? » mais « qu'est- ce qui peut l'aider ? »,
- prévoir des modalités d'aide qui ne passent pas que par l'enseignant (il faut donc des supports, des outils) et que l'élève peut utiliser seul,
- prévoir des outils d'aide mobilisables dans toutes les disciplines, ce qui favorise le transfert,
- rendre l'élève conscient de ce qu'il sait (pour qu'il ne confonde pas le savoir et le maître),
- l'aider à prendre conscience de son mode d'apprentissage, de ses démarches (métacognition), à cultiver une attitude réflexive,
- faire de l'élève accompagné, un élève qui va aider à son tour (aménager les conditions du travail entre pairs),
- ouvrir l'accompagnement sur une finalité à long terme (travail sur le projet personnel),

Enfin, l'accompagnement peut être plus ou moins dense.

Plus l'année passe, plus l'accompagnement gagne à se faire moins dense : il faut progressivement permettre à l'élève de se confronter seul aux apprentissages. Cela va de pair avec la confiance en soi, l'aptitude à prendre des risques, à se poser des défis.

**Conclusion** : Double posture permanente des adultes accompagnateurs, requise par la démarche d'accompagnement : l'individualisation et la collégialité, résolument complémentaires.